



**Réunion du conseil d'administration du jeudi 6 octobre 2016**  
**Relevé de décisions**

**Administrateurs présents**

**Membres de droit :**

Madame Brigitte Mangeol

**Personnalités extérieures :**

Monsieur Louis Dreyfus

Madame Audrey Linkenheld

**Professeurs des universités :**

Monsieur Michel Lascombe

Monsieur Philippe Darriulat

Monsieur Pierre Mathiot

Monsieur Aymeric Potteau

**Autres personnels d'enseignement :**

Madame Elise Julien

Monsieur François Benchendikh

Madame Anne Bazin

Monsieur Cédric Passard

**Personnels Biatss :**

Monsieur Jean-François Baton

**Etudiant-e-s :**

Madame Emma Douin

Madame Pauline Losson

Monsieur Yannis Makoudi

Monsieur Théo Bernini

Madame Gaëlle Masson

Madame Diane Berger

Madame Clara Le Guyader

Madame Anaïs Dudout

Monsieur Aubin Bernard

**Administrateurs représentés**

**Membres de droit :**

Madame Nathalie Loiseau, *procuration à Brigitte Mangeol*

Monsieur Olivier Duhamel, *procuration à Brigitte Mangeol*

**Personnalités extérieures :**

Monsieur Patrick Kanner, *procuration à Louis Dreyfus*

Madame Agathe Doublet, *procuration à Louis Dreyfus*

Monsieur Alexandre Lallet, *procuration à Gérald Darmanin*

**Professeurs des universités :**

Monsieur Michel Hastings, *procuration à Pierre Mathiot*

**Autres personnels d'enseignement :**

**Etudiant-e-s représentés :**

**Assistent également à la séance à titre consultatif et invités permanents :**

Monsieur le recteur de l'académie de Lille, représenté par monsieur Manuel Hérnu

Monsieur Benoît Lengaigne, directeur

Madame Chantal Figueredo, directrice générale des services

Madame Blandine Lenoir, responsable des affaires financières et techniques

Madame Emmanuelle Calandre, directrice de cabinet

Madame Anne-Claire Beurthey, directrice du développement et des partenariats institutionnels

*Ouverture de la séance à 18h04 sous la présidence de Monsieur Louis Dreyfus, président du conseil d'administration.*

Point I : Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 20 juin 2016

***Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.***

Point II : Informations générales

La conférence inaugurale de rentrée, a été assurée par Nathalie Loiseau, directrice de l'ENA.

Une des conférences organisée dans le cadre des 25 ans a reçu Nonna Mayer, présidente de l'association française de science politique.

Olivier Brossard, professeur des Universités en Sciences économiques vient d'être élu, directeur de Sciences Po Toulouse.

- Décret portant association de l'institut d'études politiques de Lille à l'université Lille 2

Benoît Lengaigne informe les administrateurs que ce texte est passé au CNESER du 11 juillet. Il a été adopté à une large majorité (26 Pour et 7 Abstentions) et a été publié au Décret n° 2016-1114 du 11 août 2016.

Point III : Affaires financières

- Décisions budgétaires modificatives (DBM) soumises au vote

Le budget rectificatif se traduit par une baisse de 40 000€ pour la masse salariale (salaire contractuels) et une baisse de 20 000€ pour les cours complémentaires.

Les dépenses de fonctionnement, augmentent de 94 007€ et sont principalement liées à notre relogement (maintenance, assurance, chauffage, gardiennage pour les bâtiments Angellier et Bibliothèque).

En investissement, l'installation d'un contrôle d'accès dans la nouvelle bibliothèque s'élèvera à 69 261€ financée par la subvention du ministère pour le PBO. Une dépense supplémentaire de 41 011€ sera consacrée aux travaux du logement en convention d'occupation précaire (COPA).

Les crédits de paiements en investissement augmentent de 744 914 € ce qui devrait permettre de payer un plus grand nombre de factures liées aux futurs locaux sur le budget 2016.

Les recettes augmentent de : 2 538€ pour la subvention pour charges de service public ; 69 261 € de subvention complémentaire pour des aménagements dans le cadre du PBO et 26 940 € pour prise en charge d'un salaire dans le cadre du programme PEI. D'autres subventions augmentent pour un montant de 120 935 € (subventions de la région pour PEI et pour le PPREL). Les recettes propres augmentent de 7 000 € du fait des versements de l'ECPR, de la Fondation de l'Ecologie Politique et de Développement durable et territoires pour la recherche concernant le colloque en politique environnementale.

Equilibre financier : le solde budgétaire est déficitaire de 1 667 038 € compte tenu des prévisions d'encaissements de recettes et des décaissements prévus sur l'année 2016.

Situation patrimoniale:

- Le résultat prévisionnel reste un déficit qui passe de 425 000 € au budget initial à 312 568 € au budget rectificatif.
- La prévision de dotation aux amortissements passe de 275 833 € à 356 068 €
- L'insuffisance d'autofinancement prévue passe de 287 767 € à 95 100 €
- Le prélèvement sur le fonds de roulement passe de 1 936 268 € à 1 853 873 €

***Les décisions budgétaires modificatives sont adoptées à l'unanimité***

- Sortie d'inventaire mobilier

L'inventaire du mobilier qui vient d'être réalisé dans le cadre du relogement, fait état de mobiliers anciens inutilisables dans les nouveaux bâtiments et à sortir de l'inventaire comptable. Ce mobilier sera cédé à titre gratuit à des centres sociaux et autres associations de quartiers prioritaires de la ville. La ville de Tourcoing très intéressée, s'est engagée à les débarrasser avant l'arrivée des déménageurs, le 19/12 et après la fin des cours du 16/12.

***Cette proposition est approuvée à l'unanimité.***

Point IV : Fonctionnement institutionnel

- Calendrier électoral provisoire 2016 :

*Election partielle des représentants des personnels enseignants au conseil d'administration et à la commission scientifique* suite à la nomination de Patrick Mardellat en qualité de professeur des universités au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

*Election des représentants étudiants au conseil d'administration et election du nom de promotion année 2020.* Les élections des étudiants au CA de Sciences PO ainsi que le nom de promotion année « 2020 » sont organisées le même jour que celles du Crous tous les deux ans. Pour cette année, nous attendons confirmation elles seraient fixées le 17 ou le 24 novembre

Point V : Etudes, scolarité, concours

- Règlement des procédures d'admission : 1A : filières FA/FB/FE - Cycle master - Cycle master accès KHAGNE/BEL Cycle master accès Ecole des Chartes - Cycle préparatoire à l'ENA 2017/2018.

Il n'y a pas de modifications majeures dans les règlements des procédures d'admission sauf pour les doubles filières pour lesquelles il n'y a plus de condition d'année d'obtention du Bac comme l'indique l'article 1 du règlement.

***L'article 1 du règlement de la procédure d'admission en 1A : filières FA/FB/FE est adoptée à l'unanimité.***

- Tarifs de préparation aux tests de langues « Global Exam »

La mise en place de la préparation aux tests de langues « Global Exam » dont l'objectif est de contribuer à la préparation des étudiant(e)s de 1<sup>ère</sup> année au test TOEFL est exigé par certaines universités dans le cadre de la mobilité (3A).

Le coût de la licence s'élève 3 600€ TTC et il est proposé qu'une participation soit demandée aux étudiant(e)s s'inscrivant dans ce dispositif : 15 € pour les étudiants non boursiers et 10€ pour les étudiants boursiers.

***Ces tarifs sont adoptés à la majorité***

- Charte de la mobilité internationale

Seule la règle de panachage pour l'attribution des places de mobilité aux étudiants au sein des partenaires académiques de SPL est modifiée comme indiqué à l'article 1-4 : Le classement sera établi selon un panachage 8/2 : 8 étudiants « issus de la 1<sup>ère</sup> année » suivis de 2 étudiants « entrées directes en 2<sup>ème</sup> année ». Les redoublants de la 2<sup>ème</sup> année seront insérés en fin de classement en fonction de leurs résultats aux sessions d'examens de l'année précédente.

***La charte est approuvée à l'unanimité.***

## Point VI : Direction du développement et des partenariats institutionnels

### - Formation continue - Objectif 2016/2017

Le directeur rappelle que l'une des missions de l'enseignement supérieur public est de participer à la formation continue. C'est un ancrage local, national et international qui contribue à la crédibilité et aux développements des partenariats et qui permet diversifier les recettes. La directrice du développement et des partenariats institutionnels poursuit le travail que Benoît Lengaigne avait engagé quand il était responsable de ce secteur. Le catalogue de la formation continue offre aujourd'hui des produits qui fonctionnent comme HER et PUMAS et d'autres moins, il faut donc le revoir et le développer.

### - Convention de partenariat et ses avenants avec « VN Participations » pour la préparation aux concours des métiers de la sécurité et de la défense

Les parties prenantes répondent aux appels d'offres concernant les préparations concours des métiers de la sécurité et de la défense : Ecole de Guerre ou l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale, Diplôme Militaire Supérieur. L'avenant 2 concerne la préparation concours « Tremplin Gendarmerie » créé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle a pour finalité la préparation au concours externe de sous-officier de la gendarmerie nationale. Ce concours national est ouvert aux candidats disposant au minimum d'un diplôme de niveau bac. Cette préparation, exclusivement en ligne, est accessible pour un tarif boursier ou non-boursier, sur le modèle de « Tremplin-IEP ».

***La convention et ses avenants sont approuvés à la majorité.***

## Point VII : Relogement

### - Informations

Le directeur rappelle que l'an dernier à la même époque, le déménagement de Sciences Po était compromis et que l'école a contribué à hauteur de 295 000€ aux travaux de la bibliothèque afin que l'on puisse déménager l'ensemble de l'école en même temps.

Il présente ensuite le calendrier des opérations liées au déménagement après avoir souligné le travail remarquable effectué par Jean-François Baton, chargé de mission relogement.

La rentrée des personnels dans les nouveaux locaux se fera à compter du 3 janvier 2017 et les cours du second semestre débiteront le 16 janvier.

Le projet de la maison MICHEL (maison internationale des chercheurs de Lille), porté par le rectorat induira une période de coactivité dès notre arrivée ce qui réduira temporairement le nombre de places disponibles pour les vélos.

Par ailleurs, le Directeur fait état de sa rencontre avec le préfet sur les enjeux de sécurité liés notamment à la présence de la synagogue et du temple. Les enjeux sur ce point sont plus forts que dans les locaux actuels et le contexte nous place en "vigilance renforcée" et implique d'améliorer le niveau de sécurité dans les établissements.

La contradiction pour une école ouverte sur l'extérieur est d'accueillir et de contrôler. Le recrutement d'un agent de gardiennage et d'accueil est en cours et sera logé sur place.

## Point VIII : Programme de démocratisation (PEI)

### - Bilan 2015/2016

Les résultats de la promotion 2015-2016 sont les meilleurs résultats obtenus par le dispositif. Depuis sa création en 2007, 262 lycéens motivés et de condition modeste issus du PEI ont intégré un Sciences Po.

- Perspectives 2016/2017

En fonction du résultat de l'IDEX, ce dispositif pourrait être externalisé. Il est difficile pour l'école de devoir faire des avances quand les subventions publiques ne sont pas versées.

Point IX : Questions diverses et informations

*Le conseil est présidé par Pierre Mathiot suite au départ de Louis Dreyfus.*

- Proposition de modification du règlement de la commission de vie associative - ensemble des élus étudiants du CA (Up! Unis pour un projet - Paliens Engagés - Sud Solidaires Etudiant-e-s)

Cette modification est proposée dans un souci de transparence en transmettant notamment un procès-verbal détaillé après chaque CVA à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et aux étudiants. Il est également proposé que les administrateurs (rices) enseignants (es) soient désormais membres permanents avec voix consultative de la CVA afin d'établir la relation de confiance qui doit exister entre les membres du Conseil d'Administration et les membres de cette Commission. Les décisions de la CVA seraient ensuite rediscutées devant le CA.

Une contreproposition, plus paritaire et plus en adéquation avec le fonctionnement du CA est proposée dont la composition serait la suivante : les 9 élus étudiants, le directeur ou son représentant, un enseignant membre élu du CA et le (la) responsable de la vie étudiante et associative avec voix consultative.

***Cette dernière proposition et l'envoi d'un PV détaillé sont approuvés à la majorité.***

- Charte égalité Femmes/Hommes

Il y a une prise de conscience sur cette égalité. Une assemblée générale sur ce thème sera ouverte à tous, étudiants, enseignants et personnels administratifs, pour en discuter, à partir de décembre.

Un point complet sera proposé dans un point spécifique à l'ordre du jour d'un CA de cette année universitaire.

***Clôture de la séance à 20h02***